

# Des améliorations ciblées dans l'engorgement des procédures d'asile

Berne, 12 juin 2012

## Communiqué

### Des améliorations ciblées dans l'engorgement des procédures d'asile

#### Le PLR.Les Libéraux-Radicaux est satisfait des résultats de la révision

---

**Le PLR.Les Libéraux-Radicaux est satisfait du résultat de la révision de la loi sur l'asile dans laquelle il est parvenu à faire valoir ses propositions. Les mesures adoptées ne suffiront pas à résoudre le chaos de l'asile du jour au lendemain. Néanmoins, elles permettront d'apporter des améliorations ciblées. En même temps, le Conseil national a évité de sombrer dans l'excès et a préservé la tradition humanitaire de la Suisse : des propositions extrêmes de la gauche comme de la droite, comme par exemple les camps d'internement, ont été rejetées grâce aux voix du groupe parlementaire LR. Il est maintenant décisif que Simonetta Sommaruga mette en œuvre ces changements.**

Les principaux succès du Groupe PLR dans cette révision :

- Une aide d'urgence élargie plutôt que l'aide sociale : Le Conseil national a adopté la proposition du PLR qui vise à inverser le système. Pour les personnes vulnérables - les familles, les personnes âgées, les personnes traumatisées ou blessées – la réglementation actuelle n'est pas modifiée. En revanche, les jeunes gens en bonne santé ne recevront qu'une aide d'urgence. Cette aide est toutefois élargie par rapport à celle que touche les personnes sous le coup d'une procédure de renvoi. Cette aide élargie comprend en plus d'un logement, de la nourriture et des vêtements, une assurance maladie et l'accès à un programme d'occupation. De cette manière, la Suisse préserve sa tradition humanitaire. Ces modifications permettent de rendre notre système moins attractif pour les réfugiés économiques, tout en protégeant les plus faibles.
- Clause d'urgence: Les lenteurs du système sont critiquées depuis plusieurs années sans qu'aucune amélioration n'ait été apportée. Le Groupe LR a décidé de demander l'application d'une clause d'urgence pour certaines mesures. Il s'agit notamment de la mise à disposition d'infrastructures militaires à des fins d'hébergement, de la suppression du dépôt des demandes dans les ambassades suisses, du financement partiel par la Confédération d'établissements de détention cantonaux ainsi que la création de centres spéciaux pour requérants qui menacent la sécurité et l'ordre publics. La majorité du parlement a adopté cette clause d'urgence.

Ensemble de mesures « Arrêter le chaos de l'asile! » du PLR.Les Libéraux-Radicaux de 2011:

[http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Positionspapier/20110920\\_PP\\_Asympaket\\_d.pdf](http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Positionspapier/20110920_PP_Asympaket_d.pdf)

---

#### Contacts:

› Isabelle Moret, conseillère nationale et vice-présidente du PLR, 079 332 08 23

› Alain Ribaux, conseiller national, 079 531 90 10

› Philipp Müller, conseiller national et président du PLR, 079 330 20 79

› Kurt Fluri, conseiller national, 079 415 58 88

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41